



Retraites

Alerte : nos droits menacés

Tous en grève le 23 mars 2010

Le gouvernement a clairement affiché son ambition de mener une vaste opération de démantèlement de tous les systèmes de retraite : relèvement de l'âge légal de départ à la retraite actuellement fixé à 60 ans, allongement de la durée de cotisation, mise en cause des avantages familiaux, liquidation des régimes spéciaux...

Tentant d'opposer les salariés entre eux, il s'en prend particulièrement aux fonctionnaires en ouvrant la perspective du passage du calcul de la retraite sur la base des 6 derniers mois aux 25 «meilleures années» et en mettant en cause l'existence même du code des pensions.

Il faut rappeler que la retraite des fonctionnaires est régie par le code des pensions qui établit l'obligation faite à l'état de payer au fonctionnaire en retraite la pension à laquelle il a droit, dans le prolongement de sa carrière.

La pension est ainsi un élément majeur du statut, garant de l'indépendance du fonctionnaire et contrepartie de ses obligations spécifiques.

L'alignement sur les «25 meilleures années» aboutirait à un effondrement du niveau de pension de 30 à 40% selon les estimations du conseil d'orientation des retraites.

Qui peut décemment accepter de partir avec 30 à 40% de retraite en moins ?

Le passage à un système de caisse autonome mettrait fin à l'obligation de l'état de payer la retraite de ses fonctionnaires. **Le paiement des pensions ne serait plus garanti** et dépendrait de l'équilibre d'une caisse en proportion des fonds abondés.

Le gouvernement nous parle d'équité avec le privé.

La ficelle est grosse et a maintes fois servi pour aboutir à **un recul des retraites pour tous**. Rappelons que les régimes spéciaux avaient été maintenus lors de la création du régime général en vue de tirer ce dernier vers le haut.

Le gouvernement invoque le déficit de l'état et annonce qu'il faut trouver 100 milliards d'euros d'ici 2013 en prenant sur la dépense publique.

En réalité il s'agit de nous faire payer les 420 milliards mis à disposition des banques depuis 2008, les subsides versés par dizaines de milliards aux banques et aux entreprises et les cadeaux fiscaux aux plus riches, toutes mesures qui ont rendu les finances publiques exsangues.

Et cet argent permet en ce moment même aux grandes institutions de la finance de reprendre de plus belle de nouvelles positions spéculatives sur les marchés dans l'attente du prochain krach.

Et ce serait aux salariés, aux retraités, aux fonctionnaires, aux usagers du service public, de payer la note ? !

Le niveau de retraite est déjà insuffisant. Beaucoup de nos collègues qui partent aujourd'hui en retraite sont en difficultés financières.

Parce que c'est bon pour la retraite et pour son financement, il faut impérativement :

- **augmenter les salaires ;**
- **créer des emplois** dans le public et le privé, interdire les licenciements ;
- **supprimer les exonérations** de charges patronales ;
- **faire cotiser l'intégralité des revenus du travail** (y compris stock-options, bonus, etc.).

Aucun nouveau recul social, aucune remise en cause des droits n'est acceptable.

Maintien de l'âge de départ à 60 ans
Non à tout allongement de la durée de cotisation
Maintien du code des pensions civiles et militaires
Maintien du calcul sur les 6 derniers mois